



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Gabon : le pouvoir dictatorial bloque les comptes de Jean Ping, principal leader de l'opposition

*Libreville, le 6 novembre 2015*

### **Une nouvelle démonstration de force de la dictature, contre la marche de l'opposition vers le changement**

Jean Ping, ancien ministre des Affaires étrangères, ancien président de l'Assemblée générale des Nations Unies (59<sup>ème</sup> session), ancien président de la Commission de l'Union africaine et principal leader du Front uni de l'opposition, vient de se faire signifier à Libreville le blocage de ses comptes bancaires. Fort d'un important soutien populaire, il est à ce jour le principal rival d'Ali Bongo dans la perspective de la prochaine élection présidentielle gabonaise constitutionnellement prévue à l'automne 2016.

Dans une affaire qui oppose Jean Ping à Hervé Patrick Opianga, conseiller et beau-frère du chef de l'Etat gabonais, une ordonnance de justice vient d'accorder à ce dernier 650 millions de francs CFA (près d'un million d'euros) de dommages et intérêts\*, au titre de la diffamation dont Jean Ping se serait rendu coupable après le caillassage de son domicile par 300 jeunes en janvier 2015.

À la suite de cette attaque à son domicile de Libreville et des interrogatoires menés sur plusieurs jeunes faits prisonniers par les alliés de Jean Ping venus le secourir, des publications dénonçaient sur les réseaux sociaux (et notamment sur la page de Jean Ping) la manipulation exercée sur les jeunes par des éléments du parti au pouvoir. D'après les interrogatoires, il ne fait aucun doute que ces jeunes ont été commandités et rémunérés pour accomplir de tels actes.

Pour Jean Ping, il s'agit d'un nouvel exemple d'une justice aux ordres du régime en place. Par ailleurs, il précise qu'actuellement, il fait aussi l'objet d'un redressement fiscal de 500 000 000 francs CFA (plus de 750 000 €), alors qu'il n'exerce pas d'activité commerciale au Gabon.

**Il déclare :**

**« Ne pouvant lutter autrement contre l'opposition populaire, que j'incarne en partie aujourd'hui au niveau politique, le pouvoir tente de m'atteindre par tous les moyens : hier, il me barrait la route ou m'empêchait d'avancer dans les provinces gabonaises au cours de mes tournées ; aujourd'hui, il me spolie, afin de m'affaiblir financièrement et m'empêcher de faire campagne, et demain ?**

\* En France, la diffamation est punissable par une amende de 12 000 € ; si les motifs sont racistes, sexistes, homophobes, etc. la peine encourue est de 1 an de prison et 45 000 euros d'amende.

**C'est une nouvelle épreuve qu'il nous faudra traverser sur notre marche vers le changement, mais quoiqu'il arrive, j'irai jusqu'au bout. »**

Deux autres procédures sont en cours à la suite de l'attaque du domicile de Jean Ping : l'ancien président de la Commission de l'Union africaine a en effet porté plainte contre X pour tentative d'assassinat. Le parquet, de son côté, poursuit Jean Ping pour violation des droits de l'homme suite aux mauvais traitements qui auraient été infligés aux jeunes arrêtés ce jour là par les voisins ou amis de Jean Ping ; ce qui peut paraître étonnant, dans un pays où les droits de l'Homme sont bafoués tous les jours, où les victimes des forces de l'ordre sont nombreuses, comme le montre malheureusement, par exemple, l'actualité de ces derniers jours\*.

#### *À propos de Jean Ping*

Ancien ministre d'État et directeur de cabinet d'Omar Bongo, Jean Ping a également mené une carrière internationale : d'abord représentant du Gabon à l'Unesco (1978-1984), après une carrière ministérielle dans son pays, il préside l'assemblée générale de l'ONU en 2004-2005 et est élu président de la commission de l'Union africaine en 2008, poste qu'il occupe jusqu'en 2012.

(Voir biographie complète sur [www.jeanping.org](http://www.jeanping.org))

Contact presse

Marie Prouhet, MPRP

+33 (0)6 98 72 65 52 / [mprouhet@agencemprp.com](mailto:mprouhet@agencemprp.com)

\* « Gabon : Quand des soldats menotent et mettent nues des femmes » Times24.info) :

<http://times24.info/gabon-quand-des-soldats-menotent-et-mettent-nues-des-femmes/>

« Gabon : Exécédé par les brimades policières, Obame Ntoutoume s'immole par le feu » :

[http://www.gabonlibre.com/Gabon-Excede-par-les-brimades-policieres-Obame-Ntoutoume-s-immole-par-le-feu\\_a30189.html](http://www.gabonlibre.com/Gabon-Excede-par-les-brimades-policieres-Obame-Ntoutoume-s-immole-par-le-feu_a30189.html)